



Information aux propriétaires de parcelles – Travaux DFCI S1, S10, S13, S18, S23 et S6

Dans le cadre du programme de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI), des travaux d'entretien des pistes DFCI vont débuter courant 2026 sur le territoire de la commune de CANNES ET CLAIRAN, et peuvent concerner votre propriété.

Ces interventions ont pour objectif de :

- L'Entretien du gabarit de sécurité et des BDS par les APFM

Ces travaux sont réalisés conformément à la réglementation en vigueur et sont encadrés par un arrêté préfectoral ou un programme DFCI validé par les services compétents.

Nous vous remercions de faciliter l'accès aux parcelles concernées, et de ne pas gêner l'intervention des équipes.

Pour toute information complémentaire :

Vous pouvez contacter :

- SM LENS PIGNEDES - Mme MARTINEZ
- Téléphone : 04.66.81.10.47
- Email : mairie@st-mamertdugard.fr

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration dans cette action essentielle de prévention contre les incendies.